

Affaires courantes

• (1530)

LA CONDITION FÉMININE

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, c'est avec fierté que je prends la parole aujourd'hui pour joindre ma voix à celles de toutes les Canadiennes et des femmes du monde entier pour célébrer la Journée internationale de la femme.

C'est pour nous toutes l'occasion de nous arrêter quelques instants et de réfléchir aux progrès faits par les femmes vers l'égalité dans notre société. Nous applaudissons les succès passés, nous appuyons les initiatives présentes et nous sommes prêtes à relever les défis à venir.

La Journée internationale de la femme est née il y a 80 ans dans les ateliers de l'industrie du vêtement où les femmes exploitées se battaient pour obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Il est tout à fait évident que nous avons fait de gros progrès depuis le début du siècle, mais nous ne sommes pas encore sorties de l'auberge.

L'histoire nous apprend que la plupart des succès remportés par les femmes sont le résultat de leur solidarité. Au Canada, les femmes ont joint leurs efforts il y a plus de 60 ans pour obtenir que le droit canadien les considère comme des personnes.

Aujourd'hui des centaines d'organismes féminins se consacrent, au niveau national et sur le plan local, à la promotion des droits de la femme sous tous leurs aspects. En collaboration avec le gouvernement, le mouvement ouvrier et d'autres secteurs, ils ont réussi à amener la nation à prendre conscience des problèmes qui préoccupent les femmes, questions qui concernent la société toute entière.

[Français]

Monsieur le Président, il ne faut jamais perdre de vue les réalisations des femmes qui ont contribué à la richesse et à la vitalité de la vie canadienne. C'est donc avec plaisir que j'ai annoncé ce matin qu'octobre serait le mois de l'histoire des femmes au Canada.

Nous avons choisi le mois d'octobre parce que c'est le 18 octobre 1929, après une longue et dure lutte, que les femmes canadiennes ont remporté, dans «l'Affaire Personne», une victoire qui les a rendues admissibles au Sénat.

[Traduction]

Le Mois de l'histoire des femmes permettra de sensibiliser le public aux succès tels que l'affaire personne, succès importants mais souvent oubliés.

Il encouragera les Canadiens à se pencher sur les contributions des femmes à notre histoire, à notre nation et à notre peuple ainsi qu'à en être fiers.

Il nous rappellera que les initiatives actuelles ont été rendues possibles grâce aux réussites passées. C'est ainsi que le Mois de l'histoire des femmes contribuera à mieux faire comprendre le rôle de la femme dans la société contemporaine.

Le Canada est également fier de ses réalisations dans ce domaine tant sur le plan national qu'international. Nous faisons d'importants progrès sur tous les fronts en matière d'égalité.

Le gouvernement a fait de la violence contre les femmes une de ses priorités. Une initiative, qui avait pris naissance comme mouvement féministe d'inspiration populaire dans les centres d'aide aux victimes de viol et les abris pour femmes battues, est passée sur la scène nationale depuis l'établissement du Comité canadien de la violence faite aux femmes qui parcourt actuellement le pays pour consulter des femmes et des hommes afin de trouver des solutions et des mesures de prévention.

Nous attendons donc avec impatience les recommandations du comité en décembre afin de pouvoir passer aux solutions.

[Français]

L'année dernière, le Comité parlementaire sur la santé, le bien-être social, les affaires sociales, le troisième âge et la condition féminine a publié des recommandations sur la violence faite aux femmes dans son rapport intitulé: *La guerre faite aux femmes*. Le gouvernement y a répondu en novembre avec des initiatives dans les domaines de la prévention et de l'éducation, ainsi que des modifications à l'appareil judiciaire et aux services assurés aux victimes, aux délinquants et aux membres de leur famille.

Au cours de l'année écoulée, la Chambre a aussi adopté des mesures plus sévères sur le contrôle des armes à feu et proclamé le 6 décembre, anniversaire du massacre de 14 jeunes étudiantes en génie à Montréal, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.